

tel que Francis Bacon, sir John Hawkins et sir Isaac Newton. Dans leur temps, ces hommes se considéraient comme des parlementaires. Leurs travaux scientifiques étaient pour eux un à-côté. Le plus important fut, naturellement, Francis Bacon, parce que c'est de lui qu'est né le mode de pensée qui a inspiré notre attitude scientifique. C'est lui peut-être plus que tout autre qui a orienté la civilisation occidentale vers la recherche matérielle. Voici ce qu'il disait de lui-même:

J'ai découvert que mes aptitudes me prédisposaient le mieux pour la recherche de la vérité;...

Au fond, c'est bien cela la science: la recherche des vérités de la nature.

...parce que j'avais un esprit assez souple et assez divers pour saisir la ressemblance des choses, ce qui est le point essentiel, et, d'autre part, assez stable pour fixer et distinguer leurs différences moins apparentes; parce que la nature a mis en moi le désir de la recherche, la patience du doute, un penchant à la méditation, la lenteur à affirmer, l'empressement à étudier, le souci de tout disposer et mettre en ordre; parce que je suis un homme qui n'affecte pas ce qui est nouveau ni n'admet ce qui est ancien, et qui haït l'imposture sous toutes ses formes. J'ai donc pensé que ma nature avait une certaine intimité, un certain rapport avec la vérité.

C'est la pensée de Francis Bacon qui a provoqué par la suite la création de la Société royale et c'est à elle qu'on doit une bonne partie des progrès que la science a faits depuis au Royaume-Uni. Comme il le disait lui-même, Bacon a sonné la cloche pour grouper les intelligences. C'est un peu ce qu'il faudrait au Canada à l'heure actuelle pour ce qui est de la recherche fondamentale: un amorçage des intelligences.

Je ne veux pas infliger au comité une revue de ce qui se fait au Canada dans le domaine des recherches sous l'égide du gouvernement fédéral ou d'autres gouvernements. Je me contenterai de dire que la nécessité des recherches organisées sur le plan national a été reconnue au cours de la première Grande Guerre lors de la fondation du Conseil national de recherches. Tout le monde peut lire le très intéressant débat qui s'est déroulé à cette occasion dont les principaux orateurs étaient, sauf erreur, sir George Foster ou sir Wilfrid Laurier. On reconnaissait que l'Allemagne s'était élevée à la position éminente qu'elle occupait alors dans le domaine de l'industrie manufacturière et du commerce mondial, ainsi que dans l'art de la guerre, grâce aux recherches scientifiques auxquelles on avait donné de l'ampleur au cours des années précédentes.

Nombre de ceux qui se contentent de jeter un regard superficiel sur la situation, s'imaginent que les guerres apportent aux recherches un grand encouragement. C'est vrai, cela va sans dire, dans le domaine de la

science appliquée. Cependant, il ne faut pas ici oublier que la science pure est négligée durant la guerre. Nous ferions bien de nous rappeler sur ce continent que nombre de nos plus grandes réalisations dans le domaine de la science appliquée ont été rendues possibles grâce aux recherches pures conduites dans d'autres parties du monde, en Europe en particulier. Cette observation est vraie à l'égard de l'énergie nucléaire et de nombre d'autres champs d'action. Nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir de ce que nous avons accompli dans le domaine de la science appliquée, et je suis porté à croire que la vogue actuelle de la science appliquée tend fortement à détourner de la science pure tant l'intérêt que les fonds disponibles.

A ce propos, je citerai un bref extrait d'un ouvrage relatif au Canada, qu'a écrit M. Egleston et dont le titre est: *Scientists at War*.

M. le président: Le député est-il d'avis que des considérations d'ordre général ont leur place à l'occasion de l'examen d'un crédit come celui-ci? Je lui ferai remarquer que nous en sommes au crédit numéro 284, qui comporte un montant de plus de 14 millions destiné aux traitements et à d'autres dépenses au Conseil national de recherches. Le deuxième paragraphe du numéro 58 du Règlement dit que les discours prononcés au comité plénier doivent se rattacher rigoureusement à la question en délibération. Le député admettra sans doute que je ne l'ai pas interrompu tant qu'il n'a pas eu amplement de temps pour élaborer le plan des remarques qu'il entend formuler en les rattachant rigoureusement au crédit en délibération. Je le prie de bien vouloir parler du crédit lui-même, plutôt que de formuler des remarques d'intérêt général qui, de l'avis de la plupart des membres du comité, sans doute, auraient bien mieux leur place en une autre occasion.

M. MacLean: Je ne veux pas transgresser le Règlement du comité; mais, selon moi, ce que j'ai dit se rattache à la question à l'étude. Tandis que je ne critique nullement le travail effectué par le Conseil national de recherches, j'estime qu'il s'applique utilement dans un domaine, mais il y en a un autre dont il y aurait lieu de charger quelque organisme du gouvernement et que l'on néglige à l'heure actuelle. Je ne connais aucun autre endroit où il serait possible de discuter la question. En tout cas, mes remarques seront très brèves.

Je tâche de signaler que l'activité que permet le crédit à l'étude rend à d'autres institutions canadiennes la concurrence très difficile quand il s'agit de s'assurer la collabora-